

Office français de la biodiversité

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Catégorie hiérarchique :	A
Intitulé du poste :	Chargé de mission Pilotage de l'EcoContribution (H/F)
Référence du poste :	DAC-CMPILOTECO-C
Affectation :	Direction Acteurs et Citoyens Service Usages et Gestion de la Biodiversité
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité du chef de service Usages et Gestion de la Biodiversité
Résidence administrative :	Vincennes (94) ou Auffargis (78)
Conditions d'emploi :	Contrat à durée déterminée à pourvoir jusqu'au 30 décembre 2021, renouvelable pour une durée totale de 12 mois par un contractuel - rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 051 € et 2 994 € bruts mensuels
Dépôt de candidature :	Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures par courriel à recrutement@ofb.gouv.fr , en rappelant obligatoirement le numéro de référence du poste et en joignant : - CV + LM
Date limite de dépôt de candidature :	16 octobre 2021

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, délégations de façade maritime, parcs naturels marins, etc.).

La Loi n°2019-773 du 24 juillet 2019 prévoit que la Fédération nationale des chasseurs et les fédérations régionales et départementales conduisent des actions concourant directement à la protection et au développement de la biodiversité et qu'elles bénéficient à ce titre d'un soutien financier pour leur réalisation. L'OFB apporte ce soutien au réseau fédéral cynégétique, selon des modalités définies par convention, dans la limite de 10 € par permis de chasser validé dans l'année.

Les projets éligibles au soutien de l'OFB au titre de la convention 2019-2021 s'inscrivent dans une typologie en 5 axes :

- Renforcer la mobilisation et l'engagement du réseau associatif chasse pour la préservation de la nature et de l'environnement ;
- Préserver les espaces protégés et restaurer la trame verte et bleue ;
- Préserver les espèces chassables et protégées ;
- Développer la connaissance sur la faune sauvage et la biodiversité, et la partager ;
- Améliorer l'information et la communication, l'éducation et la formation à la biodiversité

A raison d'environ 200 projets par an, ils sont présentés par la FNC en 3 « vagues » annuelles de programmation sous la forme d'une fiche par projet, dont la liste est présentée, après évaluation, à la Commission des Interventions, pour décision, avec un taux d'aide maximum de 66,7 %.

Le cadre contractuel de l'Ecocontribution est en cours de renégociation entre les parties, à échéance de l'automne 2021.

Description du poste :

Mission Principale :

Le chargé de mission EcoContribution met en œuvre, en relation étroite avec le Chef du Service Usages et Gestion de la Biodiversité, le dispositif de l'EcoContribution. Il contribue à la définition et l'évolution du cadre contractuel de ce dispositif. Il réceptionne les projets présentés par la FNC, coordonne leur évaluation avec les entités concernées de l'établissement et porte l'instruction de la demande de financement correspondante, jusqu'à la Commission des Interventions de l'OFB en lien avec le pôle administratif de la DGD.

Mission secondaire :

Le chargé de mission EcoContribution apporte un appui, en tant que de besoin, à d'autres programmes d'appel à projet portés par l'établissement.

Activités principales :

- Participer en tant que de besoin aux interactions entre l'OFB, la FNC et la DEB du MTES pour le pilotage et l'évolution du dispositif ;
- Contribuer à l'amélioration des conditions de l'évaluation des projets soumis par le réseau fédéral, en interaction avec les autres services de l'OFB concernés et avec la FNC, rédiger les notes de cadrage et les documents support nécessaires ;
- Garantir la recevabilité des projets présentés ;
- Porter la démarche d'évaluation technique des projets soumis, animer le comité d'évaluation des projets, synthétiser les avis, préparer les arbitrages et les documents nécessaires à l'examen en Commission des Interventions ;
- Apporter son expertise à l'évaluation des projets et répondre aux demandes d'appui des services territoriaux de l'OFB ;
- Faire le lien entre l'OFB et la FNC pour le processus de conventionnement, en articulation avec le Pôle Administratif et Financier de la Direction Générale Déléguée Mobilisation de la Société ;
- Produire des retours d'expérience, des synthèses techniques et budgétaires, des tableaux de bord ;
- Proposer des évolutions du dispositif ou des recommandations pour les futurs projets, notamment en favorisant l'interaction entre l'EcoContribution et les programmes portés par l'OFB ;
- Elaborer et mettre en œuvre un dispositif de suivi, de contrôle et d'évaluation des projets, en y associant les services concernés de l'OFB, et notamment les directions régionales,
- Identifier des projets exemplaires, proposer des modalités de valorisation de ces projets mis en œuvre dans le cadre de l'EcoContribution.
- S'assurer du suivi administratif et financier de la convention cadre OFB/FNC et des conventions particulières la déclinant pour chaque vague de projets, préparer techniquement les avenants.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Direction Acteurs et Citoyens ;
- Direction de l'appui aux stratégies pour la biodiversité ;
- Direction des Aires Protégées, Pôle Administratif et Financier ;
- Direction Générale Déléguée Police Connaissance Expertise ;

- Directions régionales de l'OFB.

Relations externes :

- Direction de l'Eau et de la Biodiversité du Ministère de la Transition Ecologique ;
- Fédération Nationale des Chasseurs.

PROFIL RECHERCHE

- Niveau Bac + 5 souhaité, spécialisé en écologie / politiques publiques de conservation de la biodiversité / gestion de projet ;
- Expérience du travail au sein du réseau fédéral cynégétique vivement souhaitée.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES**Connaissances :**

- Politiques publiques et Stratégies nationale et régionales pour la biodiversité ;
- Action dans les territoires, connaissance du fonctionnement du réseau fédéral cynégétique ;
- Conduite et gestion de projet.

Savoir-faire opérationnel :

- Savoir animer un réseau et des réunions ;
- Dialoguer avec des experts, prendre compte et synthétiser leurs avis ;
- Rédiger et présenter les résultats de ses travaux sous des formes diverses adaptées à différents publics ;
- Savoir faire du reportage technique et financier.

Savoir-être professionnel :

- Rigueur et méthode ;
- Capacité d'organisation et d'adaptation ;
- Qualités relationnelles et de communication ;
- Capacité d'écoute, d'animation, notamment au profit des bénéficiaires et des parties prenantes ;
- Qualités d'expression écrite et orale ;
- Autonomie, indépendance.